

EMPLOI. Le dispositif Envol Pro envoi 80 jeunes en stage à l'étranger

Le dispositif expérimental Envol Pro offre à des demandeurs d'emploi du Grand Roissy Le Bourget un stage de 3 mois à l'étranger. Objectif : mieux répondre aux attentes des entreprises. Kelly, habitante de Messy, en bénéficie depuis la rentrée.

Depuis le 3 octobre, Kelly est en stage à Brighton, en Angleterre. Cette jeune femme de 20 ans qui réside à Messy est intégrée dans l'équipe du magasin Oxfam.

Elle fait partie des 15 premiers jeunes de 18 à 30 ans à bénéficier d'Envol Pro, un dispositif expérimental de mobilité européenne porté par le groupement d'intérêt public (GIP) Roissy Charles de Gaulle. Une structure financée par la Région Ile-de-France, l'Etat, les départements de Seine-et-Marne et de Seine-Saint-Denis et Aéroports de Paris.

Développer des compétences

« L'idée était de partir des besoins des entreprises du territoire, axées sur le commerce international, l'hôtellerie, la

restauration, l'événementiel, les services liés à l'aéroport et la logistique du transport, explique Marc Deman, chef de projet pour le GIP Roissy Charles de Gaulle. On a mis en avant des compétences spécifiques attendues par les recruteurs : les langues (d'abord l'anglais, puis l'espagnol), la relation client en environnement multiculturel et la posture professionnelle. »

De ce constat est né Envol Pro, dispositif visant à mettre en adéquation les offres d'emploi disponibles dans les 89 communes du Grand Roissy Le Bourget avec les qualifications des jeunes de ce territoire susceptibles d'y postuler.

D'une durée de deux ans, ce dispositif doit bénéficier au total à 80 demandeurs d'emploi sur le territoire. Il comprend un mois de formation autour des préparatifs de départ des futurs stagiaires. Au programme, un cours de la langue parlée dans le pays où ils vont et une prépara-



Kelly, entourée de ses collègues à Brighton.

tion administrative et culturelle. Puis le stage de 6 semaines à 3 mois peut commencer, en Angleterre et en Espagne pour les premiers, puis en Irlande et en Irlande, pour les bénéficiaires suivants.

Immersion totale

Kelly, elle, en est ravie. La jeune femme, qui souhaite deve-

lées. Ensuite, cela permet une découverte culturelle, ainsi qu'une adaptation à la vie quotidienne, donc une maîtrise plus approfondie et plus durable de la langue. »

Ce dispositif expérimental, d'un coût total de 270 000 €, est pris en charge par la Commission européenne, à hauteur de 200 000 €, le reste étant subventionné par des fonds privés.

Ses prochains bénéficiaires partiront en stage fin février 2017.

Axelle Vaisse

■ Pour accéder au dispositif Envol Pro, les jeunes du territoire doivent avoir un niveau d'études inférieur à bac+3. Ils peuvent se rapprocher de la Mission locale, de Pôle emploi ou de l'Ecole de la deuxième chance qui les redirigera ensuite vers le dispositif. Les billets d'avion et l'hébergement en demi-pension sont pris en charge.